

**CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUFFRY**  
**SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2025 à 19 HEURES 00**

A l'ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance,
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 16/06/2025,
- 3- Demande de soutien pour le maintien du dispositif « savoir nager » au collège Jacques Prévert,
- 4- Informations et questions diverses.

***Convocation et affichage : 10/06/2025***

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chauffry, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sise 45 rue de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard WARZOCHA, Maire.

**Étaient présents** : Monsieur Richard WARZOCHA, Monsieur Patrick LEJONC, Madame Maryvonne SOUILLET, Monsieur Alexis CHARLOTEAUX, Madame Claudia DOUALLA, Monsieur Jean-Jacques EGO, Monsieur Sylvain TOTIER, Madame Pascale GERAUDEL, Madame Coralie BIALAS, Monsieur Stéphane HALLOO, Monsieur Gabriel GOEMANS.

**Étaient représentés** :

Madame Gaëlle MARSALLON représentée par Monsieur Patrick LEJONC  
Monsieur Jean-Noël LEDOUX représenté par Madame Coralie BIALAS

**Était absente** : Madame Séverine SELLIER, Madame Annabelle FRANCIUS

**Secrétaire de séance** : Madame Coralie BIALAS

Nombre de membres en exercice : 15 / Présents : 11 / Votants : 13

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 h 02.

**1- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE (ci-dessus nommé)**

**2- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 14/04/2025**

Procès-verbal du 16/06/2025 :

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions. Aucune question n'est formulée.

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**Pour : 13**

Le PV du 16/06/2025 est approuvé.

**3- DEMANDE DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DU DISPOSITIF « SAVOIR NAGER » AU COLLEGE JACQUES PREVERT**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de Monsieur le Principal du collège Jacques Prévert. Il demande un soutien financier des communes concernées pour le maintien du dispositif « savoir nager » qui auparavant était financé à hauteur de 60 % par le Département, celui-ci ne souhaitant plus apporter son aide à compter de la rentrée prochaine. Le coût pour Chauffry serait de 720 €. Entre temps, le Département s'est engagé à renouveler cette subvention. Il n'est donc plus nécessaire de délibérer.

**4- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe :

- Conseil des jeunes : fin du mandat en novembre 2025.
- Pont de Charcot : le pont se fragilise. Il appartient 50/50 à Chauffry et Saint-Siméon. Un pré-contrôle avait été réalisé en 2024, la commune de Saint-Siméon avait été prévenu de sa fragilité. Actuellement le pont est barré, les communes vont devoir faire le choix d'un bureau d'étude spécialisé. Le coût évalué en 2024 représentait environ 90.000 € à 50 %. A ce jour, la pré-étude coûterait environ 7.000 €, deux devis sont actuellement reçus. L'affaire est en cours, tous les éléments ne sont pas encore connus. Le pont risque d'être fermé minimum 13 mois.
- Travaux de voirie : reste les travaux de la rue Creuse ainsi que le haut de la sente de Monthomé.
- Nettoyage du réseau d'eau pluviale dans la Grande Rue et sente de Monthomé, coût des travaux 4.888 €, pris en charge par la CACPB.
- PNR : rencontre à prévoir pour la signature de la charte.

- Stationnement : un projet de restructuration des places de stationnement est à l'étude sur la Place des Tilleuls, actuellement, 9 emplacements sont possible. Le projet permettrait le stationnement de 19 places dont une PNR.
- Domaine de la Vallée : le domaine est vendu, son nouveau propriétaire souhaite réhabiliter en hôtellerie et évènementiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

Le Maire,  
Richard WARZOCHA

La secrétaire de séance,  
Coralie BIALAS